

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Henri LEUZINGER

Nos morts : M. Emile Putallaz

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1945, tome 43, p. 94-96

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



NOS MORTS

M. EMILE PUTALLAZ

Greffier du Tribunal d'Hérens-Conthey

Les lignes suivantes nous sont parvenues trop tardivement pour paraître dans notre dernier fascicule ; émanant de M^e Henri Leuzinger, qui appartient naguère au Tribunal d'Hérens, elles apporteront un intéressant complément à l'article que les « Echos » ont déjà publié sur le regretté défunt.

Le soir du 14 novembre 1944 est décédé à Sion un homme dont l'existence, quoique extrêmement remplie, garda toujours un cachet de modestie extrême, et qui disparut aussi discrètement qu'il avait vécu.

Et cependant, pour ceux qui l'ont connu de près, sous ses allures tranquilles et calmes se cachait une personnalité de tout premier ordre qui eût pu jouer un rôle important dans notre petite république.

Emile Putallaz est né d'une famille paysanne aisée d'Aven-Conthey, qui avait quitté la montagne pour la plaine et s'était établie à Plan-Conthey.

Les heureuses dispositions du jeune homme encouragèrent ses parents à lui faire des études, et c'est à St-Maurice qu'il fit tout son gymnase.

Intelligent, travailleur, plein de vivacité et d'entrain, il conquiert aisément sa maturité classique, puis vint achever au collège de Sion son Lycée, couronné de sa maturité scientifique.

Toutes les carrières lui étaient ouvertes.

De quel côté allait-il diriger ses pas ?

Il choisit le droit et devint au semestre d'hiver 1898-1899, élève de l'Ecole de droit de Sion.

Il la fréquenta pendant deux ans, puis fit son examen de notaire. Mais celui-ci ne lui donnait pas le droit de pratiquer, le nombre des notaires par district étant limité à cette époque.

Il commença immédiatement son stage à l'étude de M^e Joseph de Lavallaz, et le poursuivit pendant deux ans.

Mais à cette époque se passa l'événement qui décida de son sort futur.

Le Greffe du Tribunal d'Hérens n'était pas desservi régulièrement. M. le Juge Moos fit appel au jeune stagiaire pour suppléer aux absences du principal, puis au départ de celui-ci, le nomma greffier en titre de son Tribunal. Mais lui-même décéda peu après, et dès ce moment Emile Putallaz devint la cheville ouvrière de ce Tribunal. Peu de temps après, il devint également greffier du Tribunal de Conthey, puis, à la fusion des deux tribunaux, greffier du Tribunal d'Hérens-Conthey, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Entre temps, il avait épousé la veuve de son ancien chef, dont il reçut quatre garçons. Malheureusement la naissance du dernier le priva de sa compagne, et il se consacra dès lors avec l'aide admirable d'une fille du premier lit de son épouse, à sa jeune famille. Il eut la consolation de les voir achever leurs études et d'en voir deux se consacrer à Dieu, tandis qu'un troisième reprenait la carrière paternelle.

Rarement existence fut plus homogène.

Pendant quarante-quatre ans, Emile Putallaz fut greffier du tribunal et un greffier modèle. Malgré ce que ses études ont pu avoir d'incomplet, il avait le sens du droit et sa grande facilité d'assimilation, son excellent jugement ont largement suppléé au défaut des connaissances universitaires.

Exact et ponctuel en tout, ses protocoles reflétaient exactement la pensée des parties ou des témoins, et ses notifications n'avaient jamais de retard.

Son honnêteté et son impartialité scrupuleuses n'avaient d'égal que sa bienveillance et son souci de faciliter la marche des affaires.

Et pendant quarante-quatre ans, sous cinq juges instructeurs successifs, sa patience inépuisable et sa modestie lui firent accepter le rôle du second, alors qu'il eût

pu, en toute distinction, assumer les plus délicates fonctions et les plus hautes charges honorifiques.

Notons qu'Emile Putallaz avait revêtu à Conthey la charge de conseiller et que, pendant douze ans, il avait siégé au Grand Conseil. Là encore, sa modestie ne lui permit pas de donner toute sa mesure.

Il nous a quittés, emporté par une maladie qui le minait depuis longtemps et lui avait imposé un régime assez sérieux. Sa disparition n'a pas frappé le grand public. Mais ceux qui l'ont connu de près, ceux qui ont pu apprécier son caractère et ses dons spirituels, estimer son labeur intelligent et régulier, ceux-là l'ont vivement regretté et ceux-là lui conserveront au fond de leur cœur le plus affectueux souvenir.

H. L.